

Service d'ophtalmologie

**Intervention/traitement proposé :**  
**Injection intra-vitréenne d'AVASTIN® (Bevacizumab)****Objectif**

Lorsque vous ne pouvez bénéficier d'un traitement reconnu (Lucentis®, Eylea®, Beovu®), une alternative peut vous être proposée. Le bevacizumab ou Avastin® est constitué d'anticorps dirigés contre un facteur de croissance vasculaire (**VEGF**) connu pour être pathologiquement augmenté dans différentes maladies telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge, l'occlusion veineuse rétinienne, la rétinopathie diabétique, le glaucome néo vasculaire, ... De nombreuses publications et études clinique portant sur différents anti-VEGFs dont l'Avastin ont démontré leur efficacité dans le traitement de ces pathologies. Ce produit est enregistré en Belgique comme traitement systémique des cancers colo-rectaux métastatiques et non dans le traitement local des maladies oculaires (**OFF-LABEL**). Bien que ce produit n'ait pas été développé pour être injecté dans l'œil, ce traitement fait partie de la pratique ophtalmologique.

**Effets secondaires**

Par voie intra-vitréenne, l'Avastin® est utilisé à une dose 400 fois plus faible que par voie intra-veineuse et le passage dans le sang est infime. Il n'y a pas actuellement d'indice d'une augmentation du risque vasculaire général avec l'Avastin® utilisé en injections intra-vitréennes.

**Répercussions financières**

L'Avastin® (Becavizumab) n'étant pas reconnu par l'INAMI, il n'est par conséquent pas remboursé par la mutuelle dans le cadre des injections intra-vitréennes. A titre indicatif, ce produit vous sera dès lors facturé à raison d'environ 50€.

**En cas de besoin, contactez le Service Financier Patients**

Contactez le Service Financier Patients

[sfp@ghdc.be](mailto:sfp@ghdc.be)

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers, Rue du Campus des Viviers,1 à 6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h. Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Dr David Francart, Ophtalmologue  Didier Bleeckx, Réfèrent qualité et accréditation	Luana Di Stefano, Documentaliste	Dr Luc Dewolf, Chef de service d'ophtalmologie	Dr Manfredi Ventura, Directeur médical